



L'Ouest Lyonnais : une périurbanisation douce

Des Coteaux du Lyonnais aux pierres dorées du Beaujolais, l'Ouest Lyonnais est un espace attractif de par sa qualité de vie, avec des bourgs typiques et des paysages préservés. Son développement régulier depuis les années 60, dans le cadre du desserrement de l'agglomération lyonnaise, l'a transformé en un territoire périurbain avec une population plutôt favorisée d'un point de vue social. Il s'agit d'une périurbanisation « douce » qui a respecté la structure d'un paysage principalement agricole ponctué de bourgs de taille moyenne en extension. L'emploi s'y est développé dans les villages et grâce aux zones d'activité avec une double spécificité dans l'industrie et dans la construction. La proximité de Lyon permet aux habitants d'accéder aux emplois spécialisés et aux grands services métropolitains quand ils n'en disposent pas localement. Le mode de fonctionnement économique du territoire génère d'importants déplacements, migrations résidentielles ou « chassé-croisé » quotidien d'actifs.

Pierre Dusonchet, Henri Lavergne (Insee)

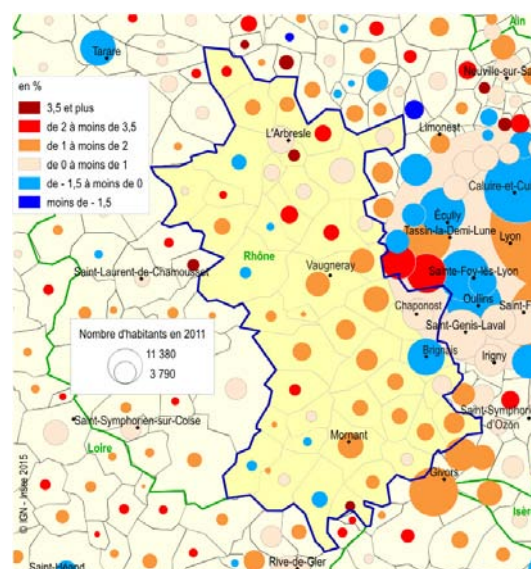
Le territoire de l'Ouest Lyonnais se situe, d'est en ouest, entre la Métropole de Lyon et les Monts du Lyonnais. Au nord, c'est déjà le Beaujolais des pierres dorées et au sud, la vallée du Gier en fixe la limite. Au centre et au sud, on trouve principalement les Coteaux du Lyonnais avec leurs constructions historiques de granit gris. Il s'agit d'un vaste replat granitique, dégagé par l'érosion glaciaire, s'inclinant vers l'est jusqu'au Rhône. Les paysages sont ouverts, vallonnés, aériens, avec souvent une vue sur la ville de Lyon vers laquelle sont orientées les arches des aqueducs gallo-romains.

Une certaine qualité de vie

L'Ouest Lyonnais est entièrement situé dans le département du Rhône, en bordure ouest de la Métropole de Lyon. Il en forme un arc périurbain de 119 400 habitants répartis sur 47 communes, toutes en dehors de la nouvelle Métropole. Brignais est la plus peuplée de ces communes avec

1 De 2006 à 2011, la population augmente dans presque toutes les communes de l'Ouest Lyonnais

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

11 400 habitants ; viennent ensuite Chaponost (8 000 habitants) et L'Arbresle (6 000 habitants). Le territoire se distingue par une forte proportion de communes de taille moyenne (de 2 000 à 10 000 habitants) qui regroupent 73 % de la population contre 53 % dans la zone de référence¹. L'habitat se concentre ainsi essentiellement dans de gros bourgs typiques et animés, dont le centre est souvent un ancien village fortifié. Ces bourgs qui structurent le paysage ont bien sûr tendance à s'étendre (maisons et petits immeubles) mais en évitant le « mitage » des espaces inter-villages et une urbanisation trop dense.

75 % des ménages vivent en maison individuelle et, dans 72 % des cas, ils sont propriétaires. C'est plus que dans la zone de référence où ces mêmes données sont respectivement de 71 % et 68 %. Seulement 7 % sont locataires d'un logement HLM, ce qui est peu relativement à la référence (12 %). Mais l'écart diminue avec l'augmentation importante du nombre de logements sociaux constatée entre 2006 et 2011 (+ 19 %), contre 2 % dans la zone de référence. En 2011, en moyenne, une résidence principale est occupée par 2,6 personnes, nombre relativement important mais orienté à la baisse comme dans l'ensemble des territoires.

Les habitants disposent, grâce à la proximité du pôle urbain de Lyon, d'un bon niveau d'accès aux principaux services et équipements de base et de niveau intermédiaire excepté dans les communes les plus éloignées situées à l'ouest du territoire. Comme souvent en zone périurbaine, seul l'accès aux équipements culturels, comme le cinéma, reste plus compliqué que dans le reste du département.

L'agriculture domine le paysage dès que l'on s'éloigne de Lyon. Elle occupe 70 % du territoire, ce qui est beaucoup comparé aux 56 % constatés dans la zone de référence. Les grandes cultures et l'élevage extensif occupent 86 % de la superficie agricole. Le reste est utilisé par la vigne (Beaujolais et surtout Coteaux du lyonnais), les productions fruitières et le maraîchage, productions en grande partie tournées vers la consommation locale et lyonnaise. Sa protection est un enjeu pour les acteurs publics locaux et les habitants. La poursuite d'une politique de maintien de l'agriculture vise aussi à mieux intégrer l'agriculture à la vie locale.

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit « de référence », englobant le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq types de territoires de référence suivants : « les grandes agglomérations », « les villes moyennes », « le périurbain », « le rural », « les stations de montagne ».

L'Ouest Lyonnais est ici comparé au territoire de type « périurbain ». Cette zone de référence est constituée de l'Isère-Porte des Alpes, de la Plaine de l'Ain-Côtière, de la Dombes-Val de Saône sud, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, du Voironnais, du pays du Grésivaudan, des Ussets-et-Bornes, de l'Albanais et de l'Ouest Lyonnais.

2 La densité de population est particulièrement élevée

Carte d'identité du territoire

	Ouest Lyonnais		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	113 831	119 388	774 634	820 147	6 283 541
Poids dans la région (en %)	1,9	1,9	12,9	13,1	///
Densité (hab./km²)	228	239	155	164	144
Nombre de communes	47	47	413	413	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (en %)	100,0	100,0	99,1	99,1	88,4
Part des moins de 25 ans (en %)	33,7	32,7	33,9	32,9	31,6
Part des 65 ans et plus (en %)	13,1	14,7	12,7	13,9	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,57	2,23	2,67	2,37	1,92

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

Une augmentation exceptionnelle de la population des années 1960 aux années 1980

À une période de fort exode rural au début du 20^e siècle, succède, à partir des années 70, le « desserrement » des métropoles sur leurs espaces limitrophes. Ceux-ci se repeuplent alors peu à peu pour devenir « périurbains », voire « urbains ». Autour de Lyon, l'Ouest Lyonnais est l'un des plus attractifs : de 1968 à 1982, il connaît une forte croissance démographique avec des évolutions annuelles de l'ordre de + 2,5 %. Il s'agit principalement de l'arrivée des premières vagues de familles venant du centre-ville avec leurs jeunes enfants. Trente ans plus tard, la croissance, toutes classes d'âges confondues, n'est plus que de + 1,0 % par an environ (soit + 5 600 personnes en 5 ans entre 2006 et 2011). Cette baisse s'explique principalement par la forte augmentation des départs, particulièrement ceux des jeunes, les enfants des vagues précédentes devenus étudiants ou jeunes travailleurs. Ils partent souvent pour aller résider dans le pôle urbain lyonnais à la recherche de conditions de vie adaptées à leurs activités professionnelles ou universitaires et à leur mode de vie. Par ailleurs, les arrivées de jeunes familles restent toujours nombreuses. Mais finalement, le solde comptable de ces deux phénomènes migratoires de grande ampleur se trouve être relativement faible : + 0,4 % de croissance démographique. En cinq ans, il explique seulement une petite moitié de la croissance démographique du territoire, le reste étant dû à un solde naturel de + 0,5 %.

Entre 2003 et 2008, 20 000 personnes ont emménagé dans l'Ouest Lyonnais, et 17 300 l'ont quitté, soit en 5 ans, l'équivalent d'environ 20 % de sa population dans chaque sens. Ces mouvements se font en grande partie avec le reste de l'unité urbaine de Lyon : à 63 % pour les arrivées et à 47 % pour les départs. Le solde migratoire est donc positif avec l'unité urbaine de Lyon (+ 4 400 personnes), comme il l'est également avec celle

de Paris (+ 600 personnes) ; il est en revanche négatif avec le reste de la France.

Le nombre de logements a été multiplié par 3,4 depuis 1962 (3,1 pour la référence et 2,1 pour la région Rhône-Alpes). De 1962 à 1999, le territoire a connu des taux de croissance annuels du nombre de logements compris entre 3 % et 4 %. Depuis, ces taux se sont stabilisés autour de 1,6 %, soit à peine moins que dans la zone de référence (1,8 %). Le développement et les mutations démographiques de l'Ouest Lyonnais correspondent à une évolution de long terme de l'agglomération et devraient, selon toute vraisemblance, se poursuivre. Les acteurs publics comme les habitants, souhaitent une politique de maintien de la qualité de vie, enjeu fort pour accompagner cette évolution. Pour protéger les paysages, la stratégie volontariste de « villages densifiés » devrait se poursuivre. Déjà, dans les nouvelles constructions, le nombre de logements collectifs tend à dépasser celui des logements individuels.

Une population favorisée sur le plan social et professionnel

Les migrations résidentielles concernent davantage les catégories sociales favorisées. L'Ouest Lyonnais se distingue par une proportion élevée de ménages de cadres : 17 % en 2011, contre 14 % pour la zone de référence. Les ménages d'artisans commerçants ou chefs d'entreprise s'y trouvent également en forte proportion : 8 %, soit 2 points de plus que dans la référence. La part des ménages d'agriculteurs exploitants est également un peu plus forte (2 % contre 1 % en référence). À l'inverse, les ménages d'employés (8 % contre 9 % en référence) et surtout ceux d'ouvriers (13 % contre 19 % en référence) sont sous représentés mais la proportion d'ouvriers n'a baissé entre 2006 et 2011 que de 4 % (contre 8 % dans la zone de référence et 5 % dans la région Rhône-Alpes).

Avec 33 400 euros de revenu fiscal annuel en 2011, les ménages du territoire disposent, en moyenne, de 4 400 euros de plus que ceux

3 Une forte attractivité pour les catégories sociales favorisées ; un solde nettement négatif pour les élèves et les étudiants

Flux migratoires^(*) selon la catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	24	13	11	+ 0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	902	566	336	+ 8,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 322	2 061	1 261	+ 12,7
Professions intermédiaires	4 219	3 396	823	+ 5,3
Employés	2 791	2 712	79	+ 0,6
Ouvriers	1 908	1 771	137	+ 1,4
Retraités	1 279	1 434	-155	- 0,7
Étudiants et élèves	886	1 978	-1 092	- 11,9
Autres inactifs	835	724	111	+ 2,1
Ensemble	16 166	14 655	1 511	+ 1,7

^(*) Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee - Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

de la zone de référence. C'est dans les communes les plus à l'ouest et les plus éloignées de l'agglomération lyonnaise, dont l'Arbresle au nord, que les revenus sont les plus faibles. 70 % des personnes de 20 à 29 ans ont au moins le baccalauréat. Relativement à la zone de référence, les résidents actifs de l'Ouest Lyonnais sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur. La part des actifs au chômage (au sens du Recensement de la population) est relativement faible. De 2006 à 2011, elle est passée de 5,7 % à 6,7 % sur le territoire (de 7,7 % à 8,7 % pour la zone de référence). Cette différence n'est pas uniquement le résultat d'un effet de structure sociale. Si les cadres ont, comme dans la zone de référence, le taux le plus bas (un peu moins de 3 %), les autres catégories sociales se distinguent bien par un taux de chômage également plus faible qu'ailleurs : par exemple, 11 % des ouvriers se déclarent au chômage, contre 14 % dans la zone de référence.

Chassé-croisé quotidien d'actifs

Malgré une forte croissance économique, le territoire n'offre toujours pas en 2011 un nombre de postes de travail potentiels à la mesure de ses actifs, hormis pour les ouvriers, pour lesquels il offre 112 emplois d'ouvriers pour 100 actifs résidents ouvriers occupés. Mais pour 100 actifs résidents occupés de l'une des autres catégories sociales suivantes on ne peut trouver sur le territoire que 43 emplois de cadres, 63 emplois dans les professions intermédiaires et 72 postes d'employés. De plus, la moitié seulement des postes offerts localement est occupée par des résidents, signe d'un manque d'adéquation entre les postes occupés par les résidents et ceux offerts sur le territoire. Ainsi, quotidiennement, près de 36 000 actifs habitant le territoire et allant travailler en dehors de ses limites croisent 19 000 personnes qui viennent y travailler. Au total, ce

sont près de 55 000 personnes qui sont concernées chaque jour, c'est à dire l'équivalent en volume de l'ensemble des actifs du territoire. Les résidents actifs ayant un emploi hors des limites du territoire vont essentiellement dans le reste de l'aire urbaine de Lyon, avec une relative proximité : Lyon, Villeurbanne et les communes limitrophes du territoire comme Saint-Genis-Laval, Marcy-l'Étoile ou Craponne. Les cadres (83 %) ont la plus forte propension à sortir du territoire ; les ouvriers ont la plus faible (56 %). Ces « migrants » ont dans chaque sens un temps de trajet théorique moyen en « heures de pointe » de 37 minutes et parcourent environ 31 km, contre 39 km dans la zone de référence. Les actifs qui travaillent sur le territoire, dans une autre commune que celle de leur résidence, ont un trajet moyen évalué à 14 minutes. La part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail n'est que de 6 % contre 22 % pour le département (et de 7 % pour la référence). 55 % des ménages disposent d'au moins deux voitures (52 % dans la zone de référence).

En sens inverse, la moitié des emplois proposés sur le territoire sont occupés par des actifs venant de l'extérieur. 61 % des emplois d'ouvrier, 59 % de ceux de cadre, 55 % de ceux des professions intermédiaires, 39 % des postes d'employé, sont occupés par des personnes

habitant hors du territoire. Cette situation résulte en partie de la difficulté de se loger sur le territoire, plus particulièrement pour les actifs aux revenus modestes à la recherche d'un logement en location. L'avenir passe donc aussi par le développement du parc de logements locatifs, y compris de type social. Compte tenu de la croissance et du développement tendanciel des échanges du territoire avec le reste de l'unité urbaine, l'amélioration des transports en commun et du réseau routier est un défi important. Le territoire est peu équipé de grandes voies de circulation, du fait de son histoire, de sa position et de son relief. Les voies ferrées sont situées en périphérie. Les acteurs publics locaux souhaitent maîtriser le développement de telles infrastructures. Cette situation a l'avantage de limiter certaines nuisances, comme le passage de véhicules en transit, mais elle réduit aussi certainement l'installation de nouveaux habitants dont le lieu de travail serait trop éloigné.

Fort développement économique en partie liée à des transferts d'établissements

Le nombre d'emplois offerts dans l'Ouest Lyonnais a été multiplié par 2 entre 1975 et 2011. Cette croissance se poursuit sur la période récente avec, par exemple, une augmentation de + 11 % entre 2006 et 2011, soit plus que dans la zone de référence et le département (+ 6 %) et la région (+ 3 %). Ceci s'explique en partie par des arrivées d'établissements depuis le reste de l'agglomération. Comme souvent, ce sont les emplois du secteur tertiaire qui se sont le plus développés : + 280 % depuis 1975 ; en 2011, le secteur concentre 65 % des emplois. L'industrie fait mieux que résister, regroupant 19 % des emplois en 2011. Le nombre d'emplois industriels a augmenté de 70 % depuis 1975, alors que, dans la zone de référence, il est seulement revenu en 2011 à son niveau de 1975 ; dans le département du Rhône, ce nombre a été divisé par 2. De même, la construction se distingue par sa place et son développement : en 2011, elle représente 12 % des emplois (contre 9 % pour la zone de référence), avec une progression

4 Un important chassé-croisé quotidien des actifs

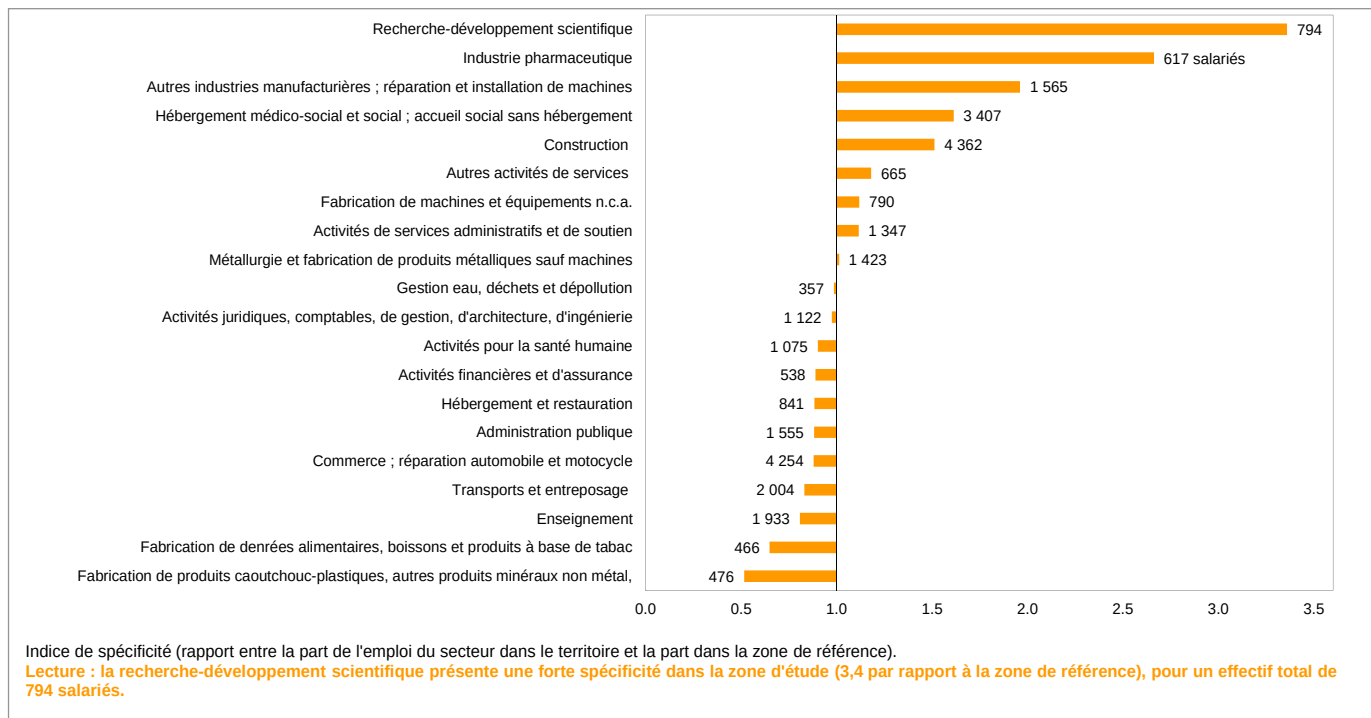
Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs ^(*)	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	52 051	100,0	54 829	100,0
Résident et travaillant dans la zone	17 863	34,3	19 095	34,8
dont résident et travaillant dans la même commune	9 877	19,0	10 253	18,7
Travaillant en dehors de la zone	34 188	65,7	35 734	65,2
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	34 428	100,0	38 457	100,0
Occupés par des actifs résident dans la zone	17 863	51,9	19 095	49,7
Occupés par des actifs résident hors de la zone	16 564	48,1	19 362	50,3
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,66	///	0,70	///

^(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).
Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

5 Une spécialisation forte dans la recherche-développement scientifique du domaine médical et biologique

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Source : Insee Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

exceptionnelle de + 22 % depuis 2006. L'agriculture qui pesait encore pour 22 % des emplois en 1975, tombe à 4 % en 2011. Les entreprises des anciennes industries minières, textiles ou de mécanique agricole, en général de petite taille et tournées vers un marché local, ont périclité faute de capacités de développement. Elles ont été remplacées par des entreprises assez diverses « poussées » hors de la proche banlieue de Lyon par l'étalement urbain. La recherche-développement (Charles River, Ricerca Biosciences,...) et l'industrie pharmaceutique (Boiron et Fresenius Médical Care,...), positionnées sur des créneaux d'excellence, sont une spécificité du territoire. Avec une forte capacité d'innovation et tournées vers des marchés nationaux ou internationaux, elles ont assez bien résisté à la crise actuelle. Une autre spécificité plus ancienne concernent des établissements de santé et d'action sociale très spécialisés :

clinique gériatrie-psychologie de Vaugneray, Alged pour l'aide aux jeunes déficients intellectuels, par exemple. Quant au secteur de la construction, il compte, d'une part de grandes entreprises de travaux publics (Cholton, MGB TP...), et d'autre part de nombreuses entreprises de construction de taille plus modeste. Les zones d'activités (ZAE) sont nombreuses (environ 80), diverses (de 0,5 à 60 hectares de superficie) et assez bien organisées en réseaux, mais dispersées et parfois mal desservies en matière de transports. Une autre partie des emplois est aussi localisée dans les bourgs. Le risque de voir le territoire devenir une « banlieue dortoir » a été relativement bien contenu jusqu'ici grâce au développement économique, mais ce risque devrait rester prégnant à l'avenir. L'enjeu sera de développer des emplois attractifs pour une partie conséquente des habitants, en particulier pour les nouveaux arrivants. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Avenir Dombes Saône, Avant-pays savoyard-Chartreuse, Isère Porte des Alpes, Pays du Forez, Bièvre-Valloire, Le Pilat, Saint-Étienne Métropole, la Dombes, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Faucigny, le Pays Beaujolais, PNR du Massif des Bauges, PNR de Chartreuse, le Bugey, ...

